

## ATTESTATION D'EQUIVALENCE LICENCE/MASTER

Monsieur Marc Pascal Wälti né le 24.11.1977, a obtenu le 2 juillet 2005 la Licence en gestion d'entreprise, n° 12929, à la Faculté des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel, après avoir satisfait aux conditions du règlement d'études et du plan d'études correspondant à une durée réglementaire de 8 semestres.

Le grade obtenu est équivalent au grade de

**Master of Science (MSc)**

de l'Université de Neuchâtel. Le domaine d'études figure dans l'intitulé du grade initialement obtenu.

Monsieur Marc Pascal Wälti est autorisé à porter le titre de Master. Cependant, les titres de Licence et de Master ne peuvent être portés simultanément.

Neuchâtel, le 19 février 2013



Gerald Reiner  
Doyen

## CERTIFICATE OF EQUIVALENCE LICENCE/MASTER

Mr. Marc Pascal Wälti, born on 24.11.1977, obtained his Management degree, no 12929, from the Faculty of Economics of the University of Neuchâtel in July 2005. The above mentioned degree was obtained after fulfilling the requirements of the approved course schedule and met the criteria and standards of the faculty. It was pursued and successfully completed in 8 full-time semesters.

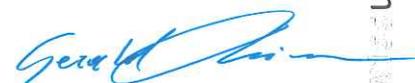
The above mentioned degree is the equivalent of

**Master of Science (MSc)**

from the University of Neuchâtel. The subjects of study are detailed on the original degree.

Mr. Marc Pascal Wälti is therefore allowed to be recognised as the holder of a Master degree. However, both degrees cannot be used simultaneously.

Neuchâtel, February 19, 2013



The Dean  
Gerald Reiner

AU NOM DE L'UNIVERSITÉ,  
NOUS, RECTEUR,  
À LA REQUÊTE DE LA FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES  
CONSTATANT QUE

**MARC PASCAL WÄLTI**  
DE RÜDERSWIL (BE)

A SUBI LES ÉPREUVES EXIGÉES PAR LA LOI ET LES RÈGLEMENTS, LUI CONFÉRONS  
LA

**LICENCE EN  
GESTION D'ENTREPRISE**

EXPÉDIÉ À NEUCHÂTEL, LE 2 JUILLET 2005

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ :



LE DOYEN DE LA FACULTÉ :



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :



Sur rapport des jurys et conformément aux dispositions légales et réglementaires

LE LYCÉE DENIS-DE-ROUGEMONT  
Neuchâtel et Fleurier

confère par les présentes

LE BACCALAURÉAT  
LITTÉRAIRE GÉNÉRAL

à

Marc WÄLTI

de Rüderswil (Berne), né le 24 novembre 1977

qui a obtenu la moyenne générale de 4.7 (le maximum est 6)

Neuchâtel, le 5 juillet 2001

Le directeur du Lycée Denis-de-Rougemont,

Le conseiller d'Etat,  
chef du Département de l'instruction publique  
et des affaires culturelles,



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Jean-Pierre...", written over the seal.



A handwritten signature in green ink, appearing to be "J. Wälti", written over the seal.

**Teschische Berufsmaturität**

**Maturité professionnelle technique**

**Maturità professionale tecnica**

**Maturidad profesionala tecnica**

**Professional Maturity of Technical Type**

Notenausweis

Bulletin des notes

Certificato delle note

Certificat da las notas

Marks Report

- Prüfungssession
- Session d'examen
- Sessione d'esame
- Sessiun d'examen
- Examination session

Juillet 1999

- Schule
- Ecole
- Scuola
- Scuola
- School

Lycée d'enseignement professionnel des Montagnes neuchâteloises

- Ort/Datum
- Lieu/date
- Luogo/data
- Lieu/data
- Place/Date

Le Locle, le 29 juin 1999

- Name/Vorname
- Nom/Prénom(s)
- Cognome/Nome(i)
- Num/Prénom(s)
- Name/First name(s)

Wälti Marc

- Geboren am
- Né(e) le
- Nato(a) il
- Nat(a)
- Date of birth

24 novembre 1977

- Bürger(in) von
- Originaire de
- Originario(a) di
- Burgais(a) da
- Place of origin

Rüderswil (Berne)

- Beruf
- Profession
- Professione
- Profession
- Profession

Horloger-microélectronicien

- Fähigkeitszeugnis
- Certificat de capacité
- Attestato di capacità
- Attestat d'abiltad
- Certificate of proficiency

Juillet 1998



Lycée d'enseignement professionnel  
La direction

Le chef du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*



## ATTESTATION DE NOTES

Le porteur de la présente attestation :

**Monsieur Marc-Pascal WAELTI**

**Horloger-microélectronicien**

a subi avec succès l'examen de fin d'apprentissage  
et obtenu les notes indiquées ci-contre.

**Le certificat fédéral de capacité lui a été délivré**

Neuchâtel, le 1er juillet 1998

Service de la formation  
professionnelle

Pratique	4.9
Note doublée	4.9
Connaissances professionnelles	5.3
Culture générale	5.1
Total général	$20.2 : 4 = 5.1$

Moyenne générale

La valeur des travaux exécutés dans chaque branche est indiquée par des notes échelonnées de 6 à 1, 6 étant la meilleure et 1 la plus mauvaise.

